



Le 9 août 2018

JO n° 182 du 9 août 2018 :

Ministère de la Culture :

Arrêté du 31 juillet 2018 relatif à l'insaisissabilité de biens culturels (exposition *Meiji, splendeurs du Japon impérial (1868-1912)*, au musée des Arts asiatiques-Guimet, Paris)

Arrêté du 6 août 2018 relatif à l'insaisissabilité de biens culturels (exposition *Tutto Ponti : Gio Ponti archi-designer*, au musée des Arts décoratifs, Paris)

Autres autorités :

Arrêté du 1^{er} août 2018 portant suppression du contrôle économique et financier de l'État sur des groupements d'intérêt public (dont : Les grands ateliers : innovation, architecture, ingénierie, art)

Arrêté du 3 août 2018 relatif à l'octroi de la garantie de l'État au Centre national d'art et de culture-Georges Pompidou pour l'exposition *Le Cubisme. Repenser le monde*

Arrêté du 2 août 2018 modifiant l'arrêté du 13 juillet 2018 fixant la liste des élèves des instituts régionaux d'administration aptes à être titularisés (promotions 2017-2018)

Conventions collectives :

Arrêté du 27 juillet 2018 portant élargissement d'un accord territorial conclu dans le cadre de la convention collective nationale des entreprises d'architecture, au secteur des maîtres d'œuvre en bâtiment (n° 2332)

JOUE du 9 août 2018 (L202 - C280) : RAS

Communiqués de presse de l'Union européenne : RAS

Autres infos : RAS
